Saint Louis ENSEMBLE SCOLAIRE CREST
Ecole, Collège, Lycées, Centre de Formation

Section Aéronautique

« Donne des ailes à ton avenir »

Présentation

Le but de la « section-aéro » est de donner à des élèves de Seconde, Première et Terminale, les atouts essentiels pour accéder aux métiers de l'aéronautique. Cette formation tant scolaire que sportive, s'articule sur 3 années.

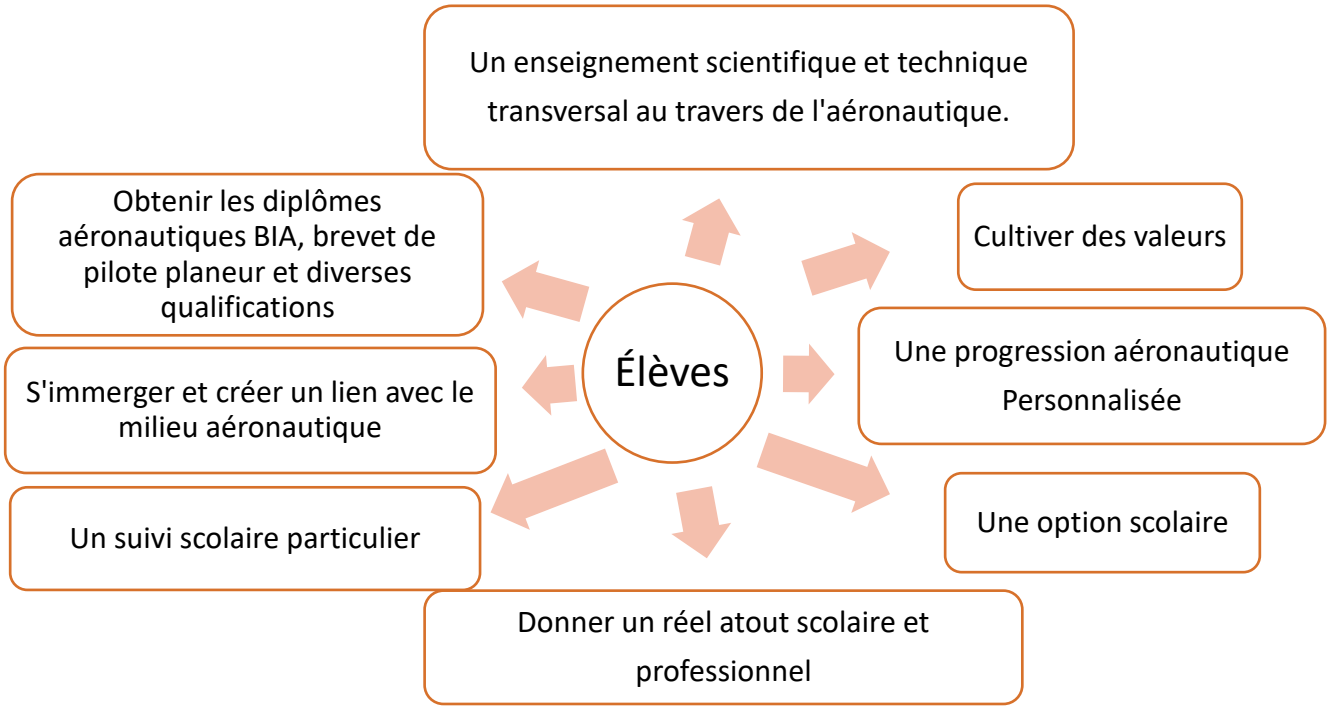
Admission

Le Brevet d'Initiation Aéronautique est une option qui est proposée à tous les élèves de Seconde et obligatoire pour intégrer la classe aéronautique.
Les 2 années suivantes forment un bloc, et sont accessibles après une sélection.





Les objectifs de la « section-aéro »



Les cursus « aéro »

Le cursus de la Section – Aéro est planifié sur une période de 3 années scolaires.
La section aéro est ouverte aux élèves de la Seconde à la Terminale.

Seconde	Première et Terminale
Brevet d'Initiation Aéronautique	Formation Pilote de Planeur théorique et pratique Qualification monoplace et formation vol en campagne

L'enseignement et les valeurs

L'enseignement de l'option aéronautique est dispensé au sein du club « Vercors Vol à Voile » pour l'enseignement pratique (briefings et vols) et la formation théorique.

Culture scientifique, Responsabilisation, Entraide, Savoir Être, Adaptabilité, Remise en question, Persévérance, Ouverture d'esprit, Prise de décisions, Autonomie, Confiance en soi, …





